

PARANT André Louis Jacques

Etat-Civil :

Né le 15 février 1898 à Vicq sur Gartempe aux Guiots.

Parents : **Louis Désiré PARANT**, meunier et **Augustine Eugénie LOGER**.

Au recensement de 1911, cultivateur, habite chez ses parents aux Guyots.

Marié avec **Marguerite CHAUMERON** le 6 septembre 1930 à Vicq sur Gartempe.

Décédé le 11 mars 1974 à Paris 14^{ème}.

Fratie :

Juliette Marie Eugénie PARANT (1903-)

Registre Matricule :

André Louis PARANT est de la classe 1918 et porte le numéro matricule 387 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de garçon de bureau et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Incorporé à compter du 3 mai 1917, arrivé au corps (*18^{ème} Régiment de Chasseurs*) et chasseur de 2^{ème} classe le dit jour.

Brigadier le 4 mars 1919.

Passé dans la réserve de l'armée active le 16 avril 1920.

Renvoyé dans ses foyers le 23 mai 1920.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 3 mai 1917 au 6 juin 1918

Aux armées : Du 7 juin 1918 au 23 octobre 1919

En occupation : Du 24 octobre 1919 au 25 mai 1920

L'occupation alliée de la Rhénanie a eu lieu à la suite de l'armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale le 11 novembre 1918. Les armées d'occupation se composaient des forces américaines, belges, britanniques et françaises. Cette occupation fut confirmée par le traité de Versailles. Élaboré au cours de la conférence de la paix de Paris, le traité fut adopté le 28 juin 1919 et promulgué le 10 janvier 1920. Il prévoyait une présence militaire des Français, des Britanniques, des Américains et des Belges sur la rive gauche du Rhin et une partie de la rive droite pour une période de cinq à quinze ans suivant les territoires. Les Français reçurent à la fois la plus grande des zones d'occupation qui s'agrandit encore avec le retrait rapide des États-Unis en janvier 1923 ainsi que la direction de la Haute Commission Interalliée aux Territoires Rhénans (HCITR), la présidence de la commission de gouvernement de la Sarre mandatée par la Société des Nations ainsi que celle de Memel (entre le 15 février 1920 et avril 1923) et de la haute Silésie (missions de maintien de la paix en compagnie de troupes alliées en Haute Silésie entre 1920 et 1922).

